

Alfred Loisy et le modernisme

GUY GOSSELIN

PEUT-ON PARLER du modernisme comme d'un phénomène encore présent au sein du catholicisme ou, au contraire, doit-il être envisagé comme une hérésie rapidement conjurée par les interventions du Saint-Office et de Pie X ? Parce que le mot modernisme n'a jamais été bien défini, il est difficile d'arriver à une solution claire de ce problème; tandis que les uns le considèrent comme un malaise passager, d'autres affirment qu'il fut pour l'Eglise une cure de rajeunissement qui n'a pas réussi au premier essai, mais qui a quand même fini par porter ses fruits à Vatican II.

Force nous est de reconnaître qu'au début du siècle l'atmosphère se prêtait peu au dialogue et Pie X n'entendait nullement compromettre l'Eglise avec ce qu'il appelait lui-même le point de rencontre de toutes les hérésies. Dans *Pascendi dominici gregis*, il s'emploie à décrire les modernistes qui « assemblent et mélangent en eux plusieurs personnages : le philosophe, le croyant, le théologien, le critique, l'apologiste, le réformateur. »¹

Il convient cependant de signaler que le modernisme n'a jamais eu la consistance d'une école de pensée au sein de l'Eglise catholique; le tableau que nous présente l'encyclique est un regroupement de tendances qui ont certes existé, mais non d'une manière aussi définie que le document papal peut le laisser supposer.

Alfred Loisy, que l'on a souvent appelé le père du modernisme, naquit en 1857. En 1874, il fit son entrée au séminaire et fut appelé au sacerdoce en 1879. Après deux ans de ministère paroissial, il entreprit des études d'Ecriture Sainte à l'Institut catholique de Paris où il obtint son doctorat en 1890. Il était professeur à ce même endroit lorsque la publication, en 1893, de deux articles sur le problème biblique et l'interprétation de l'Ecriture le firent renvoyer.

C'est alors qu'il accepta un poste d'aumônier dans une école de filles dirigée par des religieuses. Il remplit cette fonction de 1894 à 1899, années au cours desquelles il fut à même de sentir, à l'occasion de ses entretiens catéchétiques, la nécessité d'accorder l'enseignement traditionnel avec les résultats de la critique biblique. Loisy quitta ce ministère pour des raisons de santé et se retira pour quelques mois. En 1900, il obtint du Gouvernement français un poste de chargé de cours à l'Ecole des hautes Etudes pratiques.

Puis vint la publication de son livre *L'Evangile et l'Eglise*, où il proposait la réconciliation du catholicisme avec la critique biblique. L'œuvre fut

1. *Actes de S.S. Pie X*, t. III (Paris : Bonne Press, 1907), p. 89.

2. *La religion d'Israël, L'Evangile et l'Eglise, Etudes évangéliques, Autour d'un petit livre et Le quatrième évangile.*

condamnée par le cardinal Richard. L'auteur répliqua de deux façons : il répondit d'abord qu'il répudiait les erreurs qu'il était possible de déduire de son livre, si on l'abordait dans une perspective différente de celle où il s'était placé; ensuite, en octobre 1903, il publia une série de lettres groupées sous le titre *Autour d'un petit livre*, où il expliquait longuement quelle avait été son intention en écrivant *L'Évangile et l'Église*. L'année suivante, par un décret de l'Inquisition et de l'Index, cinq de ses livres furent condamnés.² Loisy écrivit au pape pour lui dire qu'il acceptait sa condamnation avec respect, mais qu'il réservait les droits de sa conscience en tant qu'historien. Vinrent alors le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi* en 1907, qui, de toute évidence, étaient dirigés contre son enseignement. Finalement, le 7 mars 1908, le Saint-Office prononça contre Alfred Loisy l'excommunication majeure et défendit aux fidèles d'entretenir des relations avec lui. A partir de ce moment, de l'aveu même de Loisy, la préoccupation d'adapter le catholicisme à la mentalité moderne lui devint étrangère.

Méprisé par les catholiques et rejeté par les positivistes, Loisy mena une vie triste et isolée jusqu'à sa mort survenue en 1940. Très célèbre au début du siècle, il est à peu près inconnu maintenant. Le centenaire de sa naissance en 1957 fut à peine mentionné.³ Il convient toutefois d'ajouter que le cinquantième anniversaire de sa condamnation, cette même année, n'a pas suscité beaucoup de commentaires.

Les deux livres qui ont le plus contribué à faire de Loisy un personnage contesté sont *L'Évangile et l'Église* et *Autour d'un petit livre*. Au départ, le but du premier ouvrage était apologétique. L'auteur voulait démontrer, contre le protestantisme libéral du théologien allemand Harnack, que l'Église catholique était la vraie Église du Christ. Loisy prétendait fournir cette preuve en se servant, non d'arguments d'autorité, mais en utilisant ce qu'il appelait l'histoire objective.

De fait, *L'Évangile et l'Église*, œuvre d'abord conçue comme une réponse, est surtout une recherche, la genèse d'un nouvel univers de pensée. Au delà des questions particulières qui sont discutées dans ce livre, Loisy s'efforce de montrer que l'Église, en se plaçant dans une nouvelle perspective, peut répondre aux désirs de la science et du monde moderne. On se rendait bien compte qu'une telle apologétique était nouvelle. Toute la question était de savoir si c'était là la ruine du catholicisme tel qu'il avait été vécu pendant des siècles ou si c'en était seulement la présentation rafraîchie.

Loisy veut donc appliquer à la défense de la foi catholique des notions qui se sont révélées très utiles dans les disciplines profanes. Il est frappé par l'évolution, qui lui apparaît comme la caractéristique dominante du monde moderne. L'Église, pense-t-il, si elle veut faire face à l'ère nouvelle, doit relever le défi du progrès et se montrer elle-même en constante transformation. Il entrevoit que ce ne sera pas chose facile; à son avis, le catholicisme a souvent été enclin à se montrer peu favorable aux vues nouvelles.

3. Cf. Pierre Guérin, « La pensée religieuse d'Alfred Loisy », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 37 (1957), 294-330.

L'écueil est pour lui [le catholicisme] de vouloir trop gouverner les hommes au lieu d'élever seulement les âmes. On ne peut nier que sa tendance, en réaction contre le protestantisme, ait été à l'effacement de l'individu, à la mise en tutelle de l'homme, à un contrôle de toute son activité qui n'est point fait pour provoquer son initiative, mais ce n'a été qu'une tendance.⁴

En vue de faire taire les critiques formulées par Harnack, Loisy décide quand même d'introduire sa nouvelle apologétique, car il est profondément convaincu de la nécessité d'un renouveau. C'est ainsi qu'il écrit le 13 octobre 1902 :

J'ai rarement été aussi inquiet sur l'effet moral de mes publications que je le suis pour les deux volumes⁵ qui vont paraître. Tous les deux représentent un effort pour adapter le catholicisme théorique aux faits de l'histoire et le catholicisme pratique aux réalités de la vie contemporaine. Cet effort est-il nécessaire et peut-il être utile ? A prendre les choses par un certain côté, il peut sembler superflu et plutôt nuisible. Le catholicisme officiel, celui qui existe et qui parle, proteste plutôt contre cette adaptation et s'y refuse. Beaucoup se demandent, non sans raison, si, essayant de le changer, on ne contribue pas à le détruire.... Et d'autre part, on a vu de si grands changements dans le passé, le besoin de changer est si urgent qu'il y aurait crime à ne rien dire devant une pareille situation.... Ceux qui choisissent le premier parti n'ont pas pour eux que des prétextes. Cependant, je crois que c'est le second qui est vrai.⁶

Plus tard, Loisy aura encore cette expression magnifique :

L'accord de la foi et de la science est toujours à réaliser ; il ne se fait point par décrets de l'autorité, mais il s'accomplit et se perfectionne peu à peu par la bonne volonté des croyants qui étudient, des savants qui croient.⁷

Nous connaissons déjà la réponse de l'Eglise, le jugement qu'elle a rendu sur les travaux de Loisy ; notre intention n'est pas de reprendre ici l'examen de la sentence mais simplement de faire voir comment cet homme, exégète et historien, a compris et défendu le catholicisme.

Loisy, d'accord là-dessus avec Harnack, admet que l'Eglise a changé depuis le temps de Jésus mais, bien loin de voir là une infidélité à l'esprit du Christ, il affirme que c'est dans le fait même du changement qu'a consisté la fidélité.

Ce qui est vraiment évangélique dans le christianisme d'aujourd'hui n'est pas ce qui n'a jamais changé, car, en un sens, tout a changé et n'a jamais cessé de changer ; mais ce qui, nonobstant tous les changements extérieurs, procède de l'impulsion donnée par le Christ, s'inspire de son esprit, sert le même idéal et la même espérance.⁸

L'Evangile, en tant que tel, n'exprime rien de plus qu'un élan religieux à l'intérieur même du Judaïsme. Jésus lui-même n'a jamais eu l'intention

4. *L'Evangile et l'Eglise* (Paris: Picard, 1902), p. 122.

5. *L'Evangile et l'Eglise et Etudes évangéliques*.

6. Emil Poulat, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste* (Paris : Casterman, 1962), p. 115.

7. *Autour d'un petit livre*, 2e éd. (Paris : Picard, 1903), p. 219.

8. *L'Evangile et l'Eglise*, pp. 67-68.

d'établir une nouvelle religion ou un nouveau culte, il n'a voulu ni l'Eglise ni les sacrements. En raison de certaines circonstances, l'Eglise est née après la mort de Jésus et s'est constituée en dehors du Judaïsme ; les sept sacrements ont été successivement institués par les Apôtres et leurs successeurs qui ont interprété la volonté de Jésus. Ainsi, la dernière Cène signifie l'abrogation du culte ancien et le royaume qui approche plutôt que l'institution d'un nouveau rite.⁹

L'Eglise, petit à petit, est entrée en contact avec le monde profane, en particulier avec la philosophie grecque qui ne s'est pas bornée à être une servante docile mais qui s'est comportée plutôt comme une puissance conquérante à l'intérieur même de la tradition chrétienne.¹⁰ L'Eglise pensa alors que le mieux était d'établir un compromis avec la pensée grecque ; les dogmes chrétiens sont, en somme, l'expression de ce compromis. Vue dans cette perspective, l'Eglise est une institution humaine, c'est-à-dire le fruit de la réflexion au sujet de la personnalité et du message du Christ. Jésus a annoncé le royaume et « ce fut l'Eglise qui vint au monde. »¹¹

Si toutefois l'Eglise a comme mission de manifester l'esprit de Jésus, on peut alors se demander qui est ce Jésus. Tout ce que l'histoire peut nous apprendre à son sujet, à partir des évangiles, se ramène à ceci : Jésus est présenté comme le Messie. Dès lors,

la divinité du Christ est un dogme qui a grandi dans la conscience chrétienne, mais qui n'avait pas été expressément formulé dans l'Evangile.¹²

Jésus fut appelé fils de Dieu par ceux qui croyaient qu'il avait reçu une mission spéciale de Dieu.

Il ne faut donc pas trop s'étonner si la consubstantialité du Père et du Fils définie par le concile de Nicée ne se discerne pas dans la proclamation évangélique du royaume des cieux.¹³

Loisy a donc tendance à affirmer que l'histoire est presque silencieuse au sujet de ce que l'Eglise considère comme la base de sa foi. C'est ainsi qu'il dira au sujet de la Résurrection :

Je crois avoir démontré que la Résurrection n'est pas à proprement parler un fait d'ordre historique, comme a été la vie terrestre du Christ, mais un fait d'ordre surnaturel, supra-historique et qu'elle n'est pas démontrable ni démontrée par le seul témoignage de l'histoire, indépendamment du témoignage de la foi, dont la force n'est appréciable que par la foi elle-même.¹⁴

L'histoire et la foi peuvent parfois même aboutir à des conclusions différentes. Pour l'historien qui limite son enquête aux faits observables, c'est la foi au Christ qui a fondé l'Eglise tandis que, du point de vue de la foi, c'est le Christ lui-même.¹⁵ Il n'y a pas à chercher une conciliation entre la foi et l'histoire parce qu'en définitive, il n'y a pas de conflit. L'une et l'autre, bien qu'elles se penchent sur les mêmes réalités, les abordent à partir de

9. Cf. *ibid.*, p. 182.

11. *Ibid.*, p. 182.

13. *Ibid.*, p. 119.

15. Cf. *ibid.*, pp. 172 et 173.

10. Cf. *ibid.*, pp. 140-43.

12. *Autour d'un petit livre*, p. 117.

14. *Ibid.*, p. 169.

points de vue différents et, dès lors, les contradictions ne peuvent être qu'apparentes. Loisy sépare donc des réalités qui avaient toujours été étroitement liées : l'aspect historique du fait et son interprétation religieuse.

Il n'y a pour l'interprète de l'Évangile que deux attitudes conformes à la saine raison : celle de l'historien qui prend l'Évangile tel qu'il est et qui s'efforce d'analyser le caractère et la signification originelle des textes ; et celle de l'Église qui, sans avoir autrement égard aux limitations du sens primitif, tire de l'Évangile l'enseignement qui convient aux besoins des temps nouveaux.¹⁶

Dans cette perspective, que signifie « croire » ? Loisy répond en regardant non pas l'objet de la foi (ce qui est cru), mais le sujet de la foi (le croyant). Le croyant est celui qui surmonte les obstacles. Le premier défi auquel eut à faire face la foi chrétienne fut la mort du Christ. Cette épreuve fut surmontée par l'affirmation de la vie immortelle du Crucifié. Ce n'est pas sur le fait de la Résurrection que les Apôtres ont insisté, ce fut sur l'existence dynamique de Jésus ressuscité des morts.¹⁷

La mission de l'Église qui continue l'œuvre des Apôtres n'est pas tant de garder sans changement les mêmes objets de foi que de répondre aux besoins de ses membres et ceci se fait par la formulation des dogmes qui n'étaient pas contenus dans la tradition primitive comme une conclusion dans les prémisses d'un syllogisme, mais comme un germe dans une semence, un élément réel et vivant qui devait se transformer en grandissant, se déterminer par la discussion avant de se cristalliser dans une formule solennelle.¹⁸

En un certain sens, tout ceci rend un son bien traditionnel. Qui osera contester qu'il y a eu évolution depuis les jours du Seigneur ? Dieu ne tenait pas la main des évangélistes pendant qu'ils écrivaient ; nous employons des mots humains pour exprimer des réalités qui dépassent l'homme et ce qui est proprement de l'ordre surnaturel ne peut jamais être exprimé par l'homme d'une façon tout à fait adéquate. Il n'est cependant pas certain que Loisy aurait endossé pareille interprétation, si l'on considère ce qu'il entend sous le terme Révélation.

A son avis, la Révélation ne consiste pas en ceci que Dieu nous aurait communiqué des vérités concernant des réalités que nous aurions autrement ignorées. Il prétend que la Révélation est la conscience acquise par l'homme de sa relation avec Dieu. La découverte progressive de cette relation doit cependant être entreprise sous la conduite de l'Église qui a comme préoccupation l'aspect religieux de la vie humaine. Les dogmes n'apparaissent plus comme l'expression de l'histoire du salut mais comme des interprétations religieuses. Ils sont, en quelque sorte, des commentaires par lesquels l'Église essaie de maintenir l'équilibre entre la foi religieuse et la connaissance scientifique. Expressions de découvertes de l'esprit humain, ils peuvent être corrigés et changés au cours des siècles, comme toute autre théorie.¹⁹

Face à de telles opinions concernant les dogmes, l'Église et les sacrements

16. *Ibid.*, p. 143.

17. Cf. *ibid.*, p. 120.

18. *L'Évangile et l'Église*, p. 162.

19. Cf. *Autour d'un petit livre*, pp. 195-200.

aussi bien que la foi et la Révélation, plusieurs ne savaient trop quoi penser. Le cardinal Perraud écrivait au sujet de *L'Évangile et l'Église* :

Sans doute, dans ces pages signées par un prêtre, on ne se heurte pas à des négations formelles des vérités fondamentales sur lesquelles repose l'économie de la foi chrétienne. La méthode employée dans ce livre est, si je puis m'exprimer de la sorte, essentiellement fuyante et nuageuse. Presque à chaque page on se demande si l'auteur a voulu dire telle chose ou le contraire, s'il entend répondre aux objections du professeur protestant dont il a analysé les conférences sur l'essence du Christianisme ou bien s'il se les approprie, tout en essayant soit de les atténuer, soit de les accommoder tant bien que mal aux enseignements traditionnels de la théologie.²⁰

Le cardinal Richard de Paris et le cardinal Merry del Val, eux, n'avaient aucune hésitation. Le livre leur apparaissait rempli d'erreurs très sérieuses au sujet des évangiles, de la divinité et de la science du Christ, de la Résurrection, de l'institution divine de l'Église et des sacrements.²¹

Mgr Mignot, cependant, qui avait pu lire le manuscrit du livre avant la publication, écrivait à Loisy le 17 septembre 1902 :

Vous n'avez encore rien écrit d'aussi complet ni d'aussi objectif; c'est vous dire que j'en suis fort satisfait et que je regretterais que cette étude qui est tout autre chose qu'une réfutation de Harnack, ne fût pas publiée. Je ne pense pas que l'on puisse vous condamner, et, tout au contraire, cette publication vous placera au premier rang des critiques chrétiens.²²

Devant une situation si confuse, le cardinal Richard réclamait de Rome une condamnation immédiate. Trois hommes : le jésuite Bouvier, le sulpicien Létourneau et celui qui deviendrait un jour le cardinal Billot préparèrent une liste de quarante et une propositions, c'est-à-dire une liste de quarante et une phrases prises mot à mot dans les livres de Loisy et qui leur apparaissaient en contradiction flagrante avec l'enseignement traditionnel de l'Église. Le tout fut transmis au Saint-Office par les soins du cardinal Richard. Rome fit attendre sa réponse.

Dans l'intervalle, Léon XIII mourut et Pie X lui succéda. Nonobstant sa sainteté, cet homme, qui venait d'être élu pape en août 1903, était de tendance très conservatrice et inquiet devant les développements de la science moderne. L'année 1907, comme nous l'avons déjà mentionné, vit la publication du décret *Lamentabili* contenant soixante-cinq propositions condamnées dont les deux tiers venaient des œuvres de Loisy. Deux mois après le décret parut l'encyclique *Pascendi* qui condamnait toutes les erreurs modernistes considérées dans leur ensemble.

Aussi bien dans le décret que dans l'encyclique, c'est le modernisme qu'on veut d'abord condamner et non pas Loisy. Par conséquent, la position officielle de l'Église catholique au sujet du modernisme est exprimée d'une façon très claire, mais, du même coup, il devient extrêmement difficile de connaître la position de cette même Église au sujet des enseignements de Loisy. A cette difficulté s'ajoute le fait que les adversaires en présence se

20. Cité à la fin d'*Autour d'un petit livre*, p. 279.

21. Cf. Poulat, *Histoire, dogme et antique*, p. 109, note 6.

22. *Ibid.*, p. 450.

placent à des points de vue fort différents. Le Saint-Office défend les positions traditionnelles concernant l'expression de la Révélation divine venue du Christ et gardée intacte par l'Eglise depuis le commencement ; la préoccupation de Loisy se tourne plutôt vers l'expression de cette Révélation. Il déclare qu'il n'y a pas de lien étroit entre ce que l'Eglise propose à la foi de ses membres et ce que nous savons du message du Christ par le témoignage de l'histoire.

De telles vues apparaissent au Saint-Office la négation complète du christianisme. Loisy répond qu'il n'y a pas lieu de tirer pareille conclusion à partir de son exégèse et estime que cela peut être évité par sa théorie du développement et sa conception de la tradition.

On dit volontiers que l'Eglise catholique ne reconnaît pas même l'existence de ce développement et qu'elle en condamne jusqu'à l'idée. Peut-être serait-il plus vrai de dire qu'elle n'en a pas pris conscience et qu'elle n'a pas de théorie officielle touchant sa propre histoire.²³

A propos de certaines propositions du décret, Loisy admet que sa pensée a été bien saisie mais il refuse les conséquences doctrinales qui paraissent découler nécessairement des prémisses qu'il a posés. Dans le cas d'autres propositions, Loisy soutient qu'elles sont l'expression fidèle de sa pensée sans ajouter cependant si lui-même est, oui ou non, d'accord avec la position de l'Eglise. Voilà pourquoi on a parfois prétendu qu'il ne fut jamais un catholique sincère et que, dès le commencement de sa recherche, il avait vu, d'une façon très claire, la totale et permanente incompatibilité de ses avancés avec l'enseignement officiel de l'Eglise. Turmel écrit à ce propos :

Il [Loisy] reconnaît que, sous couleur de défendre contre Harnack l'Eglise catholique, il s'est proposé d'obtenir une réforme essentielle du catholicisme en tant que profession de foi à l'institution de l'Eglise et de ses sacrements par le Christ. Qu'est-ce que cela, sinon un assaut violent et dissimulé contre toutes les croyances chrétiennes ?²⁴

C'est un risque vain de juger les intentions intimes des autres ; il sera plus utile, croyons-nous, d'examiner quelques propositions du décret et les commentaires faits à leur sujet par Loisy lui-même, afin de voir comment il se plaçait par rapport à l'Eglise officielle, à travers la condamnation du modernisme.

Proposition 15 : « Les évangiles se sont enrichis d'additions et de corrections continuelles jusqu'à la fixation et à la constitution du Canon ; et ainsi il n'y subsista de la doctrine du Christ que des vestiges ténus et incertains. »

Le décret veut mettre en évidence que, dans les évangiles, il est possible de trouver le message et la doctrine du Christ lui-même. Loisy répond qu'il s'est surtout intéressé à la forme qu'a prise la transmission du message. Il admet que, dans son essence, la doctrine du Christ peut être retracée par les Synoptiques mais cela n'implique pas, évidemment, que les Synoptiques rapportent les paroles exactes de Jésus.

23. *L'Evangile et l'Eglise*, p. 161.

24. Poulat, *Histoire, dogme et critique*, p. 330.

Proposition 22 : « Les dogmes que l'Eglise déclare révélés ne sont pas des vérités descendues du ciel, mais une certaine interprétation de faits religieux que l'esprit humain s'est formée par un laborieux effort. »

Le décret oppose deux conceptions de la nature du dogme : une interprétation rationaliste qui conçoit les dogmes comme des réalités produites par l'esprit humain et l'interprétation du catholicisme qui considère les dogmes comme des vérités que l'homme ne peut atteindre et découvrir par lui-même. Cette fois encore, Loisy réplique qu'il s'intéresse surtout à la formulation du message. Les passages de son œuvre supprimés par le document romain plaçaient en effet la question dans une perspective beaucoup plus historique que doctrinale. Il avait écrit :

Les conceptions que l'Eglise présente comme des dogmes révélés ne sont pas des vérités tombées du ciel et gardées par la tradition religieuse dans la forme précise où ils ont paru d'abord. L'historien y voit l'interprétation de faits religieux acquise par un laborieux effort de la pensée théologique.²⁵

Les deux cas que nous venons d'examiner laissent entrevoir que l'Eglise et Loisy ne s'intéressaient vraiment pas aux mêmes problèmes. Ce dernier avait cependant vu le lien très étroit qui existe entre le sens d'une doctrine et sa formulation :

L'effort de la saine théologie devrait tendre à la solution de l'antinomie que présentent l'autorité indiscutable que la foi réclame pour le dogme et la variabilité, la relativité que la critique ne peut s'empêcher de remarquer dans l'histoire des dogmes et des formulations dogmatiques.²⁶

En d'autres termes, Loisy signale la nécessité pour les théologiens systématiques de s'intéresser aussi à l'exégèse et à l'histoire. Lui-même, par ailleurs, dit vouloir s'en tenir au domaine des sciences historiques, mais est-ce réellement possible ? Roger Aubert remarque à ce propos :

Il était trop intelligent cependant pour se borner à faire de l'érudition et pour ne pas réfléchir sur les constatations auxquelles il croyait avoir abouti.²⁷

Pour éclaircir cette question, le mieux sera encore d'examiner deux autres propositions du décret : les propositions 40 et 52.

Proposition 40 : « Les sacrements sont nés de ce que les Apôtres et leurs successeurs ont interprété une idée, une intention du Christ, sous l'impulsion et la poussée des circonstances et des événements. »

Loisy se contente de se corriger lui-même en remarquant que les sacrements sont l'interprétation non pas de l'idée du Christ, mais plutôt de sa vie.²⁸

Proposition 52 : « Il n'a pas été dans la pensée du Christ de constituer l'Eglise comme une société destinée à durer sur la terre une longue série de siècles ; au contraire, dans la pensée du Christ, le royaume du ciel et la fin du monde étaient également imminents. »

Loisy admet que cette proposition est le résumé fidèle de sa pensée. Tout en continuant à maintenir, contre Harnack, le caractère visible de l'Eglise,

25. *L'Évangile et l'Eglise*, pp. 158-59.

26. *Ibid.*, p. 163.

27. Roger Aubert, *Le problème de l'acte de foi*, 3e éd. (Louvain : Warny, 1958), p. 370, note 4.

28. Cf. *L'Évangile et l'Eglise*, p. 194.

il persiste à affirmer que Jésus n'a jamais songé à être le fondateur d'une Eglise destinée à durer plusieurs siècles.²⁹

Au sujet de l'Eglise et des sacrements, Loisy semble donc oublier quelque peu qu'il est historien. Parce qu'il ne voit pas clairement que les sacrements et l'Eglise ont été établis par le Christ, il conclut qu'ils ne sont que l'expression de son esprit ou de sa vie et non le résultat de son action.

Les quatre propositions du décret que nous avons examinées, en utilisant les commentaires mêmes de Loisy,³⁰ nous amènent à conclure qu'il y avait, de toute évidence, un écart considérable entre l'enseignement traditionnel de l'Eglise et ce que Loisy affirmait, en particulier au sujet de l'Eglise et des sacrements. Par ailleurs, il est non moins clair que certaines propositions condamnées sont loin de représenter fidèlement la pensée de Loisy. Le premier but de l'Eglise était de bannir des doctrines en contradiction avec son enseignement. Pour ce faire, elle prit comme point de départ les livres de Loisy pour condamner, non pas ce dernier, mais le modernisme. A cet effet, le Saint-Office prit des expressions dont le sens était souvent ambigu, leur donna une nouvelle formulation afin de les rendre clairement hérétiques et alors, pour employer l'expression même de *Lamentabili*, « Sa Sainteté a approuvé et confirmé le décret des Eminentissimes Pères, et ordonné que toutes et chacune des propositions soient tenues par tous comme réprouvées et proscrites. »

Cette condamnation eut deux effets opposés. Le mot modernisme était tellement vague qu'il semblait presque impossible de rencontrer un vrai moderniste, c'est-à-dire un homme en qui l'on aurait trouvé l'expression et le germe de toutes les hérésies. Par ailleurs, la faction traditionaliste fut portée à interpréter le décret d'une façon si rigoureuse que tous ceux qui avaient des vues tant soit peu originales couraient le risque d'être étiquetés comme modernistes ou rationalistes.

L'Eglise a toujours eu comme mission de garder sans altération le message du Christ et de le transmettre ensuite dans un langage intelligible. Durant le dix-neuvième siècle et même au début du vingtième, on appuya tellement sur les risques qu'il pouvait y avoir d'altérer le message que l'autre aspect fut mis en veilleuse. Au sujet de Loisy, Mgr Faloci-Pulignani n'avait rien d'autre à dire que d'exprimer ainsi son mépris :

Catholicisme large, moderne, pratique, social... Mais quel langage est-ce là ? Le catholicisme VRAI est celui qui rend ici-bas les hommes vertueux et qui les rend heureux au ciel. Le reste est la sagesse du monde, laquelle est sottise devant Dieu.³¹

Aujourd'hui, près de soixante ans après le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi*, est-ce encore évident que le modernisme, et plus particulièrement Loisy, n'a apporté à l'Eglise qu'erreurs et hérésies ? Comme on l'a justement fait remarquer, le modernisme ne peut être réduit à ses déviations

29. Cf. *ibid.*, p. 182.

30. Cf. Alfred Loisy, *Simple réflexions sur le décret du Saint-Office « Lamentabili sane exitu » et sur l'encyclique « Pascendi dominici gregis »* (Ceffonds : chez l'auteur, 1908), *passim*.

31. Poulat, *Histoire, dogme et critique*, p. 611.

telles qu'elles ont été isolées par l'encyclique et mises en opposition avec la pensée catholique. Au contraire, le modernisme, pour être compris, doit être saisi, d'abord et avant tout, comme un mouvement. Henri-Iréné Marrou nous met en garde contre ce qu'il appelle une vision manichéenne de l'histoire où, d'un côté, il y a des bons et, de l'autre, les méchants, d'un côté des conservateurs étroits et de l'autre des progressistes qui comprennent les besoins de leur génération ou, au contraire, des modernistes ignorants qui sont un danger pour l'Eglise contre des chrétiens qui sont parfaitement au fait de ce qui est essentiel.³²

Même si les solutions proposées par Loisy ne pouvaient pas, en définitive, être reconnues comme l'expression authentique de la foi catholique, il demeure néanmoins que la question qu'il a soulevée est encore actuelle. Parce que le problème posé n'était pas facile à résoudre, plusieurs ecclésiastiques se sont contentés de le nier. Certaines remarques de Loisy ressemblent beaucoup aux propos tenus par les plus célèbres théologiens catholiques d'aujourd'hui. Contentons-nous de relever une phrase, en passant : « La première condition du travail scientifique est la liberté. Le premier devoir du savant, catholique ou non, est la sincérité ».³³

Deux facteurs, surtout, ont empêché Loisy d'être compris comme il aurait mérité de l'être. D'abord, il faut admettre qu'il est bien loin de toujours s'exprimer d'une façon claire ; les formules qu'il utilise sont souvent des approximations et il lui arrive même de se contredire. Ce qui a également contribué à des interprétations abusives de sa pensée, c'est qu'il a été lu par des hommes qui ne semblent pas avoir eu la moindre idée des questions posées à la foi chrétienne par le développement prodigieux des sciences profanes.

Loisy, à lui seul, n'exprime pas tous les aspects du modernisme ; néanmoins il représente bien l'esprit du mouvement dont les partisans désiraient un renouveau à l'intérieur même de l'Eglise, tout en utilisant des techniques et des méthodes de recherche empruntées du dehors. Il n'y eut malheureusement pas de dialogue réel entre ceux qui considéraient la fidélité à la tradition comme leur premier devoir et ceux qui voulaient, à tout prix, qu'une véritable rencontre s'effectuât entre l'Eglise et le monde moderne. La condamnation sévère de Pie X a sûrement assuré le maintien de la doctrine catholique dans toute son intégrité, mais elle a également eu pour effet qu'au sein même de l'Eglise, on regardait souvent comme suspects ceux qui osaient s'aventurer hors des sentiers battus.

Dans cette question toujours controversée du modernisme, Loisy lui-même est probablement celui qui a le mieux défini son œuvre, lorsqu'il écrivait à Desjardins en 1915 :

Il paraît que Jérémie a été appelé par le Seigneur à renverser et à détruire, à édifier et à planter. Je crains d'avoir été, d'être encore, plus apte aux destructions nécessaires qu'aux reconstructions non moins indispensables.³⁴

32. Cf. *ibid.*, p. 613.

33. *Autour d'un petit livre*, p. x.

34. Poulat, *Histoire, dogme et critique*, p. 26.